

Procès-verbal de l'assemblée  
du jeudi 5 mars 2009

*au Café Lausanne-Moudon*

Il est 20h45 lorsque le Président ouvre l'assemblée et salue la présence de 11 membres. 8 se sont excusés dont Jean-François pour cause d'anniversaire à Bébelle à qui nous souhaitons tous nos vœux. Fredo adresse un salut particulier à Cédric Buttex qui après une longue absence est de retour parmi nous. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

Lecture du PV assemblée février 2009

La parole est donnée au secrétaire. A la fin de la lecture, le Président apporte une correction sur la date de la séance aux impôts. Il s'agit du 29 janvier au lieu du 26 comme rapporté par erreur. Le secrétaire prend note. Le pv est adopté par acclamations.

Correspondance

Le Président signale qu'il a eu un contact avec notre voisin ERBETTAZ au sujet de l'ouverture de la route. On ne sait toujours pas le coût de cette opération et l'on en rediscutera. Il signale également qu'il a fallu réapprovisionner le télésiège en essence, 4 « JERICANE ».

Manifestations

Le concours s'est déroulé dans d'excellentes conditions et dans l'ambiance des folles années. Il est dès lors décidé de fixer la date du prochain concours au 1<sup>er</sup> week-end de février 2010 soit les 6 et 7. Un appel est déjà lancé auprès des membres afin de recruter d'éventuels sponsors auprès de vos relations afin de garnir la planche des prix. Merci d'avance.

Procès-verbal de l'assemblée  
du jeudi 5 mars 2009

*au Café Lausanne-Moudon*

Il est 20h45 lorsque le Président ouvre l'assemblée et salue la présence de 11 membres. 8 se sont excusés dont Jean-François pour cause d'anniversaire à Bébelle à qui nous souhaitons tous nos vœux. Fredo adresse un salut particulier à Cédric Buttex qui après une longue absence est de retour parmi nous. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

Lecture du PV assemblée février 2009

La parole est donnée au secrétaire. A la fin de la lecture, le Président apporte une correction sur la date de la séance aux impôts. Il s'agit du 29 janvier au lieu du 26 comme rapporté par erreur. Le secrétaire prend note. Le pv est adopté par acclamations.

Correspondance

Le Président signale qu'il a eu un contact avec notre voisin ERBETTAZ au sujet de l'ouverture de la route. On ne sait toujours pas le coût de cette opération et l'on en rediscutera. Il signale également qu'il a fallu réapprovisionner le télésiège en essence, 4 « JERICANE ».

Manifestations

Le concours s'est déroulé dans d'excellentes conditions et dans l'ambiance des folles années. Il est dès lors décidé de fixer la date du prochain concours au 1<sup>er</sup> week-end de février 2010 soit les 6 et 7. Un appel est déjà lancé auprès des membres afin de recruter d'éventuels sponsors auprès de vos relations afin de garnir la planche des prix. Merci d'avance.

Chalet

Michel, vice-président, nous signale que sa sœur Françoise a constaté que la vanne d'arrivée principale devait être défectueuse car de l'eau s'est écoulée dans la cave à partir de la douche. La commission de chalet prend note.

Le lavabo situé au WC sera déposé afin d'éviter les ennuis de gel.

Caisse

René nous donne la situation actuelle qui est convenable. Celle dont on ne parle pas a réglé la mensualité de 300.-- comme convenu. René se recommande pour l'encaissement des cotisations 2009. Il demande à chacun de respecter les CCP respectifs (Rhodo ou Cagnotte).

Michel demande que la situation de la cagnotte soit remise à jour d'ici à la fin de l'année compte tenu des 5000.-- et des versements mensuels à titre de remboursement effectués par notre ex-caissière. L'assemblée accepte et donne mandat au caissier pour mener à bien cette affaire.

La double signature est accordée à René et Frédo pour des questions de commodité.

100ème

La réunion prévue au mois de février ayant été annulée pour cause de maladie, les informations attendues seront communiquées par le Comité 100ème à l'assemblée du mois de mai étant donné que la réunion du comité 100ème est agendée au 25 avril.

Didier nous informe que le Comité du 100ème prend en charge l'organisation de l'assemblée extra-muros du mois de juin. Des précisions suivront.

Divers et propositions individuelles

René signale qu'il a passé une agréable soirée chez André Nidecker, qui clôturait ainsi le Rallye 2008.

Il est 2140 lorsque le Président clôt l'assemblée.

*Le secrétaire : J-P Bovard*

Chalet

Michel, vice-président, nous signale que sa sœur Françoise a constaté que la vanne d'arrivée principale devait être défectueuse car de l'eau s'est écoulée dans la cave à partir de la douche. La commission de chalet prend note.

Le lavabo situé au WC sera déposé afin d'éviter les ennuis de gel.

Caisse

René nous donne la situation actuelle qui est convenable. Celle dont on ne parle pas a réglé la mensualité de 300.-- comme convenu. René se recommande pour l'encaissement des cotisations 2009. Il demande à chacun de respecter les CCP respectifs (Rhodo ou Cagnotte).

Michel demande que la situation de la cagnotte soit remise à jour d'ici à la fin de l'année compte tenu des 5000.-- et des versements mensuels à titre de remboursement effectués par notre ex-caissière. L'assemblée accepte et donne mandat au caissier pour mener à bien cette affaire.

La double signature est accordée à René et Frédo pour des questions de commodité.

100ème

La réunion prévue au mois de février ayant été annulée pour cause de maladie, les informations attendues seront communiquées par le Comité 100ème à l'assemblée du mois de mai étant donné que la réunion du comité 100ème est agendée au 25 avril.

Didier nous informe que le Comité du 100ème prend en charge l'organisation de l'assemblée extra-muros du mois de juin. Des précisions suivront.

Divers et propositions individuelles

René signale qu'il a passé une agréable soirée chez André Nidecker, qui clôturait ainsi le Rallye 2008.

Il est 2140 lorsque le Président clôt l'assemblée.

*Le secrétaire : J-P Bovard*